

(Le projet de loi est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES FINANCES

#### LA RÉPARTITION DES FONDS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INITIATIVES SPÉCIALES POUR L'EMPLOI

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait peut-être—en tout cas, je le souhaite—que, dans le dernier numéro du magazine *Maclean's*, on affirme que «des fonds gouvernementaux ont servi à du favoritisme organisé sur une grande échelle». On aurait sollicité les propositions des seuls députés libéraux, à qui on aurait garanti une certaine somme. Le ministre doit certainement savoir, monsieur le Président, que l'essentiel de ces allégations est que le gouvernement utilise des fonds destinés aux chômeurs pour améliorer sa cote de popularité. C'est une accusation très grave. Le ministre peut-il donner aujourd'hui même à la Chambre l'assurance que, en appliquant le programme d'initiatives spéciales pour l'emploi, on a fait preuve de justice et de transparence et que tous les députés et les chômeurs ont été traités sur un pied d'égalité?

• (1440)

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, dans le budget de juin 1982, on proposait, dans le cadre d'une gamme complète de programmes de création d'emploi, un programme d'initiatives spéciales pour l'emploi. Des crédits additionnels ont été débloqués pour ce programme en avril 1983. Les sommes exactes ont été annoncées à cette date et l'administration du programme relevait du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Tous les fonds qui ont été dépensés l'ont été dans le cadre de programmes gouvernementaux existants et conformément aux règles régissant ces divers programmes. On m'informe que les fonds ont été distribués en se fondant sur les demandes et les besoins qui ont été exprimés, et qu'ils ont été dépensés par divers ministères, sous l'égide du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, dans le but de lutter contre le chômage. On me dit également que les fonds ont été répartis dans toutes les provinces et territoires et dans des circonscriptions représentées aussi bien par des députés conservateurs et néo-démocrates que par des députés libéraux.

#### L'ACCÈS DES DÉPUTÉS AUX FONDS DU PROGRAMME

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Monsieur le Président, ce sont précisément ces règles auxquelles s'intéressent *MacLean's*, les députés et le grand public. En toute déférence, le ministre n'a pas répondu à la question. Il sait fort bien, comme tout le monde, que 138 millions des 150 millions de dollars prévus dans ce programme étaient déjà alloués en novembre, mais ce n'est qu'en février que le gouvernement a envoyé une circulaire à tous les députés.

Comment se fait-il, monsieur le Président, que les députés ministériels, des libéraux, ont eu accès à cette caisse bien longtemps avant les députés de ce côté-ci? De fait, ils ont eu trois mois de plus que nous pour puiser dans les fonds de ce programme. Pourquoi le ministre et son gouvernement ont-ils

dissimulé aux députés de ce côté-ci un programme qui était censé profiter aux chômeurs et non aux libéraux en chômage?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, plus le député parle, plus il étale son ignorance. Ce programme a été annoncé en juin 1982 et des crédits supplémentaires ont été débloqués en avril 1983. Les montants ont été nettement indiqués et les députés de tous les partis avaient toute latitude pour intervenir auprès du ministre de l'Emploi et de l'Immigration ou d'autres ministres s'ils voulaient proposer certains projets. De fait, je suis persuadé que des députés d'en face ont formulé des instances au sujet de divers programmes au ministre de l'Emploi et de l'Immigration ou à d'autres ministres. Je le répète, des fonds ont été versés dans toutes les provinces et dans des circonscriptions représentées par des députés conservateurs, néo-démocrates aussi bien que libéraux. Tout ce que je peux ajouter, c'est que si le député n'en savait rien avant le 1<sup>er</sup> février, c'est qu'il ne veille pas trop bien aux intérêts de ses électeurs.

#### ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LA LISTE DES PROJETS APPROUVÉS

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Monsieur le Président, il est assez évident que le ministre continue sur sa lancée des dernières semaines. J'ai ici une lettre du ministre de l'Emploi et de l'Immigration envoyée le 1<sup>er</sup> février aux députés de notre parti à ce sujet. Les membres du caucus du ministre ont été avisés il y a des mois. Le ministre peut dissiper tous les doutes en déposant à la Chambre une liste des projets autorisés dans le cadre du programme. Il n'y a pas d'autre solution. Il pourrait cesser de faire de la politique sur le dos des chômeurs.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, l'exhortation du député m'impressionne vraiment. Je signale au député que le document qu'il a en main dit très expressément: Voici des renseignements concernant les critères relatifs aux projets spéciaux de création d'emploi transmis au comité permanent du travail, de la main d'œuvre et de l'immigration à la suite de la réunion du 29 novembre. Mon collègue devrait donc connaître ces critères depuis longtemps.

**M. Crombie:** Publiez-le.

**M. Lalonde:** En ce qui concerne la requête du député, s'il se donne la peine de vérifier les journaux de la Chambre, il verra que son collègue de Saint-Jean-Est réclame la liste...

**M. Crombie:** Il y a quatre mois.

**M. Lalonde:**... et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui a dû s'absenter aujourd'hui pour assister à une réunion importante, prépare la documentation qu'il rendra publique au moment voulu pour répondre à la demande en question.

**M. Crombie:** Il y a quatre mois.

#### ON DEMANDE DE DÉPOSER LA LISTE

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, j'en ai fait la demande à la réunion du comité du 24 novembre dernier. J'ai demandé qu'on me fournisse les critères et la liste des projets. En tant que membre du comité, j'ai reçu ces critères le 26 janvier. Les fonctionnaires qui comparaissent à ce moment-là nous avaient dit qu'ils nous fourniraient les critères et la liste des projets dans les prochains jours. Or,